Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/03/2023

JB OCEANE Conserverie Jean BUREL rappelle Crabe tourteau , chair de corps et pattes 130 g



- Noms des modèles ou références concernés : **Crabe tourteau, chair de corps et pattes, boite de 130 g**
- Marque : **Algo d'Aure**
- **GTIN 3391690000119 Lot 1-12-21 Date de durabilité minimale 11/01/2026**
 GTIN 3391690000119 Lot 1-12-21 Date de durabilité minimale 08/12/2025
 GTIN 3391690000119 Lot 1-12-21 Date de durabilité minimale 09/12/2025
- Conditionnements : **Boite 130 g à ouverture facile**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 29 039 524**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Naturalia / Nos magasins de Concarneau et Pont-Aven (3 magasins) / Huilerie Vigean**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Taux de cadmium supérieur au taux réglementaire**
- Risques encourus par le consommateur : **Eléments traces métalliques (métaux lourds : plomb, mercure, cadmium...)**
- Description complémentaire du risque : **Le crabe tourteau bioaccumulent naturellement le cadmium, et celui-ci représente un risque pour la santé. Le Cadmium peut avoir des effets carcinogènes, reprotoxique, digestifs.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 17 mai 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0298974748**
- Informations complémentaires publiques : **Suite à une analyse effectuée sur une boite de crabe tourteau 130 g, le taux de cadmium relevé est supérieur à la norme autorisée, l'origine de ce taux est directement liée à la pollution des océans.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre